

**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale
tenue le jeudi 3 novembre 2005, à 11 h 45 au Grand salon du pavillon Maurice-Pollack**

0. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

À midi, le secrétaire, Yvan Comeau, constate que le quorum est atteint et ouvre l'assemblée. Il préside à l'élection d'une présidente ou d'un président de l'assemblée.

1. Élection d'une présidente ou d'un président et d'une présidente ou d'un président suppléant des séances de l'Assemblée générale (vote à main levée)

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Marcel R. Boulay (médecine sociale et préventive) comme président des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale régulière de l'année 2006-2007.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Yvan Comeau invite les membres présents à voter.

Marcel R. Boulay est élu à l'unanimité

Le président de l'assemblée, M. R. Boulay, procède à l'appel de candidatures au poste de présidente ou président suppléant des séances de l'Assemblée générale.

Le Comité exécutif propose :

La candidature d'Yves Lacouture (école de psychologie) comme président suppléant des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale régulière de l'année 2006-2007.

Aucune autre candidature n'est proposée.

M. R. Boulay invite les membres présents à voter.

Yves Lacouture est élu à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président de l'assemblée invite les membres présents à amender l'ordre du jour, si elles et ils le souhaitent. Aucune modification n'est proposée.

Proposition Comeau - Marchand

Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 4 novembre 2004

Le président de l'assemblée soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée, page par page. Aucune demande de modification n'est annoncée.

Proposition Comeau - Ouellet

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion du jeudi 4 novembre 2004.

Adoptée à l'unanimité

4. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 4 novembre 2004

Le président du SPUL, Roger Thériault, rappelle que le référendum portant sur la désaffiliation du SPUL de la FQPPU s'est tenu du 4 novembre au 10 novembre 2004. La proposition de désaffiliation du SPUL à compter du 31 mai 2005 a été supportée par 91,5 % des membres qui se sont exprimés.

Le président informe également l'assemblée que la cotisation syndicale a été réduite, telle que décidée par l'Assemblée générale, de 1,0 % à 0,1 % du traitement salarial, du 1^{er} mars 2005 au 31 août 2005. À partir du 1^{er} septembre 2005, la cotisation a été ramenée à 1,0 %.

5. Rapport annuel du Comité exécutif : Réception et approbation

Le président de l'assemblée convie le président du SPUL à présenter une proposition relative au rapport annuel du Comité exécutif.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2004-2005.

Adoptée à la majorité

Le président du SPUL intervient pour souligner les faits saillants du rapport 2004-2005 du Comité exécutif. La signature de la convention collective le 22 juin 2004, la désaffiliation du SPUL de la FQPPU le 31 mai 2005, la révision du mandat de certains comités ainsi que la création de nouveaux comités font partie des principaux événements à rappeler. Les affaires courantes ont également occupé les membres du Comité exécutif, c'est-à-dire le bon fonctionnement des instances décisionnelles et en particulier l'assemblée générale et le conseil syndical, les communications avec les membres, les relations du SPUL sur le campus et hors campus, sans oublier la gestion financière et administrative du SPUL. Le rapport présente également les perspectives pour l'année 2005-2006.

Le président du SPUL termine sa présentation en attirant l'attention de l'assemblée sur les remerciements adressés aux membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2004-2005.

Le président de l'assemblée, Marcel R. Boulay, invite les membres à intervenir et à soumettre leur question au président du SPUL.

Une question porte sur les activités du Comité de gestion des risques de solvabilité et de capitalisation au RRPPUL qui auraient dû être rapportées à la section 2.5 portant sur les comités spéciaux.

Une autre question concerne les travaux des comités paritaires ayant été créés suite à la dernière négociation, par lettre d'entente.

En ce qui concerne le Comité de révision du règlement pour contrer le harcèlement psychologique et sexuel, il était prévu que ses travaux se terminent le 15 septembre 2005. Le délai est dépassé et s'explique essentiellement par le retard pris par l'Employeur pour convoquer une dernière rencontre. En ce qui a trait au Comité sur le rattachement multiple, ses travaux sont terminés, mais le SPUL attend le rapport. Pour ce qui est du Comité sur la santé psychologique des professeures et professeurs au travail, le rapport annuel était attendu pour le 1^{er} octobre 2005. Enfin, concernant le Comité de gestion des risques de déficit de solvabilité et de capitalisation au RRPPUL, ses travaux progressent normalement et conformément à la lettre d'entente.

6. Perspectives pour l'année 2005-2006 - Information

Le rapport 2004-2005 du Comité exécutif entrevoyait des perspectives d'action qu'explique brièvement le président du SPUL. Parmi elles, le président retient la négociation de la prochaine convention collective. Celle-ci suppose une série d'actions permettant d'identifier assez tôt les enjeux et de mobiliser les membres, avec l'appui des divers comités du SPUL et notamment le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle. Il mentionne également la gestion des risques de déficit de solvabilité et de capitalisation au RRPPUL, qui nécessitera un certain nombre de mesures. Enfin, en ce qui a trait à la vie syndicale, mis à part le suivi des travaux à réaliser par les comités paritaires créés par lettres d'entente lors de la dernière négociation, la création d'un comité des relations externes revêt beaucoup d'intérêt au cours de l'année 2005-2006, puisqu'il portera la préoccupation des relations avec les autres syndicats et associations partageant des préoccupations similaires à celles du SPUL.

7. États financiers :

Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL

Le trésorier, D. Coulombe, présente le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Le président de l'assemblée, Marcel R. Boulay, invite les membres à intervenir et à soumettre leur question.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Adoptée à l'unanimité

États financiers du SPUL du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005 : Réception et approbation

À l'invitation du président de l'assemblée, le trésorier présente les principaux aspects des états financiers pour l'année 2004-2005.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les états financiers 2004-2005 du SPUL.

Adoptée à l'unanimité

Une question de l'assemblée touche le taux de cotisation projeté au cours des prochaines années, compte tenu des sommes dégagées par le retrait du SPUL de la FQPPU.

Le trésorier indique qu'au terme du fonctionnement de 2005-2006, l'Assemblée générale pourra disposer d'une proposition à venir permettant de fixer une cotisation d'équilibre.

8. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2005-2006

Le trésorier présente les faits saillants des prévisions budgétaires 2005-2006.

Une question vise à comprendre l'augmentation des compensations envisagée pour l'année en cours. À cette interrogation, D. Coulombe explique d'abord qu'au cours de l'année 2004-2005, la période de négociation a fait que plusieurs compensations n'ont pas été accordées. Par ailleurs, pour l'année 2005-2006, le Comité exécutif prévoit les utiliser afin de soutenir la participation des membres aux divers comités du SPUL.

**9. Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL
(3 postes de membres – vote à main levée)**

Le président, M. R. Boulay, procède à l'appel de candidatures.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Roch Laflamme (relations industrielles) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un (1) an, soit du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

Roch Laflamme est élu à l'unanimité

Le président, M. R. Boulay, procède à l'appel de candidatures.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Denise Ouellet (sciences des aliments et nutrition) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un (1) an, soit du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

Denise Ouellet est élue à l'unanimité

Le président, M. R. Boulay, procède à l'appel de candidatures.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Paul-Victor Paré (école de comptabilité) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un (1) an, soit du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

Paul-Victor Paré est élu à l'unanimité

10. Information du président et questions des membres

En matière de propriété intellectuelle, suite à une pétition signée à la fin de 2004 par une centaine de professeures et professeurs du SPUL, l'administration de l'Université a tenu, de mai 2005 à septembre 2005, des séances d'information et d'avis sur son projet de règlement. Le Comité exécutif vient de recevoir, le 27 octobre 2005, une version légèrement révisée du projet. Le Conseil syndical décidera, lors de sa séance de décembre 2005, de la manière dont le SPUL procédera pour appliquer la clause 1.3.07 de la convention collective qui lui donne un droit de veto sur les modifications apportées aux règlements en vigueur.

Cet automne, Madame Alberte Couture, adjointe administrative au SPUL, a annoncé son départ à la retraite pour la mi-décembre 2005. Le processus de sélection pour son remplacement suit son cours. Le SPUL remercie chaleureusement Madame Couture pour son excellent travail au cours des douze dernières années.

L'assemblée applaudit chaleureusement Madame Couture.

Le lancement du premier numéro du *SPUL-lien* aura lieu le mercredi 7 décembre 2005, lors d'un cocktail (5 à 7) au Cercle du pavillon Alphonse-Desjardins.

La participation du SPUL aux travaux de la FQPPU, durant les derniers mois avant son retrait à la fin de mai 2005, a été positive et bien appréciée des autres syndicats. Il demeure que les nouveaux statuts de la FQPPU adoptés en mai 2005 et les priorités 2005-2006 ne correspondent pas vraiment aux préoccupations du SPUL.

Le Syndicat général des professeures et professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM) a voté le 13 octobre 2005, en Assemblée générale spéciale, six journées de grève intermittente dont la première a eu lieu le mercredi 19 octobre et les deux suivantes, les 2 et 3 novembre 2005. Le litige porte sur les ajustements de salaire au 1^{er} juin 2005, dans le cadre d'une convention collective qui se termine le 31 mai 2006.

Le président de l'assemblée, Marcel R. Boulay, invite les membres à intervenir et à soumettre leurs questions.

Une première intervention permet de rappeler la tenue du cocktail du mercredi 7 décembre, au cours duquel aura lieu le lancement du premier *SPUL-lien*.

Une deuxième intervention vise à connaître les intentions du SPUL concernant un éventuel appui au SGPUM. Le président du SPUL indique que le Comité exécutif suit de près la situation. Il est en contact avec le président du SGPUM et lui a déjà manifesté l'ouverture du SPUL à recevoir une éventuelle demande.

Une troisième intervention concerne les suites du retrait du SPUL de la FQPPU et l'état d'avancement des démarches relativement aux relations externes. Le président du SPUL informe l'assemblée que le

Comité des relations externes a été créé lors du dernier Conseil syndical et que la composition du comité devrait normalement être complétée au prochain Conseil syndical.

11. Divers

Aucun point n'est prévu au divers.

12. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Rigaux-Bricmont - Lagacé

L'assemblée est levée à 12 h 44.

Yvan Comeau,
secrétaire du SPUL

Lu et approuvé par :
Marcel R. Boulay, président
Le 4 novembre 2005